

L'assemblée générale de la MSH Val de Loire réunie le 11 décembre 2025 à Orléans, adopte la motion ci-dessous :

« La MSH Val de Loire apporte son soutien aux collègues de l'UMR CITERES dont le CNRS passera en tutelle secondaire en janvier 2026. La MSH Val de Loire s'inquiète de l'absence de considération des enjeux locaux dans cette décision. Les conséquences sont un affaiblissement de la stratégie de structuration régionale de la recherche en Sciences humaines et sociales à laquelle œuvre la MSH Val de Loire, en cohérence avec l'écosystème régional de l'Enseignement supérieur et de la recherche et en coopération étroite avec les universités d'Orléans et de Tours, la délégation régionale du CNRS, ainsi qu'en coopération avec ses partenaires territoriaux. »

Motion votée à l'unanimité des présents.